

La santé au travail

La réglementation pour une pratique quotidienne (pour non professionnels de santé)



IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b043



14 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail ou juriste

DÉROULEMENT

> 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- > Supports de cours inclus.
- > Tests de positionnement.
- > Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- > Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation est à destination des non professionnels de santé. Les différents aspects de l'activité des services de santé au travail sont analysés sous l'angle réglementaire et l'activité pluridisciplinaire est détaillée.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectif

Acquérir ou actualiser ses connaissances législatives et réglementaires en santé au travail pour une application pratique en SST.

Programme

- Définir l'organisation et le fonctionnement du système de santé au travail actuel.
 - > Activités en milieu de travail, pluridisciplinarité et évolution des différents métiers.
 - > Suivi de l'état de santé des salariés, bonnes pratiques : visite d'information et de prévention, suivi individuel renforcé et aptitude, autres visites...
 - > Documents réglementaires (fiche d'entreprise, rapport d'activité...).
- Les partenaires et les services institutionnels (service social, CARSAT, ministères, ARS).
- Aspects réglementaires de l'évaluation des risques professionnels – pénibilité au travail.
- Surveillance post-professionnelle.
- Emplois réservés, handicap et travail.
- Accidents du travail et maladies professionnelles.
- Le CSE.
- Le secret professionnel et la responsabilité.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.